

MER
01
AVR 2026



APPEL À CANDIDATURE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU GOSIER

Dans le cadre du renouvellement de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la Ville du Gosier lance un appel officiel aux forces vives de la société civile. Monsieur le Maire invite les associations locales à proposer leurs représentants pour siéger au sein du Conseil d'Administration.

► QUATRE MEMBRES ISSUS DU MONDE ASSOCIATIF

Conformément au Code de l'action sociale et des familles, le conseil doit refléter la diversité des engagements sociaux. Sont ainsi recherchés des représentants issus des quatre catégories suivantes :

- Insertion et lutte contre les exclusions
- Personnes âgées et retraités
- Personnes handicapées
- Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)



► CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

Pour que les candidatures soient valides, les représentants proposés doivent répondre aux critères suivants :

- 1 • **Mandat clair** : Être dûment mandaté par une association dont le siège est situé dans le département.
- 2 • **Engagement local** : Justifier d'actions concrètes de prévention, d'animation ou de développement social sur le territoire du Gosier.
- 3 • **Indépendance** : Ne pas être membre du Conseil Municipal, ni être fournisseur de services ou de biens pour le CCAS.

Chaque association est invitée à soumettre une liste comportant au moins trois candidats.

Date limite de dépôt : Mercredi 15 avril 2026

Envoi par pli recommandé avec accusé de réception **OU** dépôt direct contre récépissé au service courrier de la Mairie **OU** par mail à courrier@villedugosier.fr adressé au Maire de la Ville du Gosier